

Appel d'Offre UFE 2024

L'Unité de Formation et d'Enseignement ouvre pour 2024 son Appel d'Offre en soutien à des projets pédagogiques qui s'inscrivent dans le cadre de notre offre de formations.

Nous sollicitons en priorité les enseignants-chercheurs, mais aussi les chercheurs et autres personnels de l'Observatoire de Paris intéressés, pour des propositions qui peuvent concerner, dans le cadre d'un projet pédagogique :

- l'achat de matériel ou de licences informatiques
- les missions
- l'organisation de séminaires, formations ou autres prestations
- la gratification de stagiaires

Un **enveloppe total de 10 k€** est prévu pour cette année, la somme allouée devant être dépensée en 2024 sans possibilité de reports.

Les projets proposés doivent être montés en concertation avec les responsables des filières et montrer un objectif pédagogique qui s'inscrit dans les activités proposées par l'UFE.

Merci d'inclure les informations suivantes dans votre demande (limitée à 2 pages maximum) :

- nom, prénom et affiliation du porteur
- une liste d'autres participants le cas échéant
- l'objet de la demande (fonctionnement, équipement (> 800 € HT), mission, gratification de stage)
- une description du projet
- une liste d'éventuels co-financements

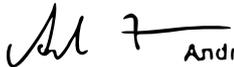
Si la demande inclut des voyages en avion, merci de le justifier, si d'autres moyens de transport sont disponibles. Nous souhaitons minimiser l'impact écologique de nos activités autant que possible.

Sont exclus de cet AO :

- le financement de salaires
- l'organisation d'écoles, qui peuvent être financées par le Centre de Conférences Jules Janssen
- les demandes concernant le fonctionnement habituel des filières, couvert par le budget qui leur est alloué en début d'année
- les demandes concernant la vie étudiante, qui sont gérées par le groupe de travail CVEC

Les demandes sont à soumettre, sous format libre, **aux responsables des filières** (Licence: Ch. Sauty, Master: C. Leyrat, Études Doctorales: Z. Meliani, DU : J. Vaubaillon, Formation des Professeurs: N. Robichon) qui les transmettront à la direction de l'UFE avec un avis circonstancié.

La date limite pour la soumission aux responsables des filières est fixée au **22.4.2024, fin de journée**. Les demandes seront discutées et arbitrées ensuite par le Conseil de l'UFE dans les plus courts délais.


Andreas ZECH
Directeur de l'UFE